



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

meubles et immeubles

Question écrite n° 48409

Texte de la question

M. Léonce Deprez demande à M. le Premier ministre de lui préciser la suite qu'il envisage de réserver à la proposition de la mission Mattéoli sur la spoliation des juifs de France (rapport remis le 17 avril 2000) quant à la poursuite de l'effort de recherche entrepris par les musées de France ainsi que les investigations des ministères et institutions concernés dans les compagnies d'assurances et les services des domaines. Il apparaît, en effet, souhaitable, que l'énorme travail de la mission Mattéoli (trois années de recherche) soit poursuivi comme il l'a lui-même indiqué le 17 avril 2000.

Texte de la réponse

Comme l'honorable parlementaire l'indique, il est vivement souhaitable que le travail très important mis en oeuvre par la mission Mattéoli soit poursuivi. Outre les recherches qui seront entreprises sous l'égide de la fondation pour la mémoire de la Shoah, il sera demandé aux administrations, notamment à la direction des musées de France, de poursuivre l'effort entrepris pour mieux identifier les biens spoliés.

Données clés

Auteur : [M. Léonce Deprez](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (4^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 48409

Rubrique : Propriété

Ministère interrogé : Premier Ministre

Ministère attributaire : Premier Ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 juillet 2000, page 3866

Réponse publiée le : 4 septembre 2000, page 5130